

COMMUNIQUE de PRESSE

Le 3 février 2022 à Montpellier, pour diffusion immédiate.

Qui n'a jamais entendu parler des NFT ? ARGO s'associe à Keeex pour rendre tous vos documents uniques.

ARGO poursuit sa collaboration avec Keeex et annonce la sortie du **Non-Fungible Document (NFD)** pour offrir à tous ses clients **le meilleur de la confiance numérique** en rendant vérifiables, infalsifiables et traçables tous leurs documents augmentés avec ARGO.

Avec l'accélération de la dématérialisation des documents et la recrudescence des attaques, des contrefaçons ou des *fake news*, il devient essentiel de pouvoir garantir sur le long terme l'intégrité et l'origine des documents digitaux (factures, relevés bancaires, fiches de paie, communications externes) échangés entre une entreprise ou une institution et ses clients.

Contrairement aux solutions existantes difficiles à utiliser pour une personne non-avisée, le NFD est vérifiable rapidement et facilement par tous, sans limite de durée ni tiers de confiance

C'est une innovation révolutionnaire, les avantages du NFD sont multiples :

- Le document ainsi que les interactions associées sont **infalsifiables, horodatées** et portent la preuve de leur **non-modification** et de leur **origine**.
- C'est un procédé **souverain** et **pérenne**, vous n'êtes plus prisonnier d'un coffre-fort numérique ou d'un tiers, toute personne en possession d'un document augmenté avec la solution ARGO peut vérifier son authenticité en toute **autonomie** et sans limite de temps indépendamment de Keeex et ARGO.
- Notre solution est **éco-responsable**, les ressources nécessaires à la vérification d'un fichier qui auto-porte ses preuves d'intégrité et d'origine consomment 100x moins d'énergie que les solutions actuelles (archivage sécurisé, échange d'emails, téléphone, visio-conférence etc...).
- Une **sécurité et une confidentialité inégalée** : vos fichiers sont protégés localement sans sortir de votre environnement avec l'état de l'art en matière de cryptographie.
- Nous apportons l'enrichissement nécessaire pour comprendre comment fonctionne cette charge de preuve sans altérer le document lui-même. Si vous êtes le destinataire d'un tel document vous serez autonome pour vérifier son authenticité avant de l'ouvrir et évitez ainsi les tentatives de phishing.
- **100% conforme** à la réglementation européenne eIDAS sur la signature électronique dite « simple » (soit 80% des cas du marché) et compatible avec la signature électronique qualifiée (le niveau le plus élevé).
- Notre solution est **robuste et scalable** et a déjà été déployée plusieurs fois pour augmenter et sécuriser des millions de documents transactionnels en un temps record.

Avec ARGO vous pouvez désormais transmettre des documents sans crainte quel que soit le canal choisi : email, courrier, téléchargement, réseaux sociaux, clé usb et même photocopie !

Chaque document embarque la preuve absolue de son authenticité et il est toujours vérifiable par celui qui le reçoit en toute transparence. Un QR Code peut être imprimé sur la version papier permettant de vérifier la conformité du document avec l'original numérique probant !

Vous émettez une facture ? Votre destinataire pourra toujours vérifier son authenticité. S'il la falsifie, vous émetteur ne serez jamais inquiété car votre responsabilité ne pourra être engagée ; vous déplacez ainsi la charge de la preuve.

Il sera désormais impossible de contrefaire un document et de le transmettre sans laisser une trace indélébile de sa falsification. Fini les fraudes aux fausses factures, aux faux justificatifs de domicile, aux fausses fiches de paie, aux faux relevés bancaires. Ces documents seront toujours auto vérifiables.

Vous pouvez vérifier en toute autonomie l'authenticité de ce communiqué de presse à l'url suivante : <https://ar-go.co/fr/verifier/>

[ARGO](#), société montpelliéraine, est le leader du document augmenté (enrichi + traçable). Sa plateforme permet d'enrichir le document de façon évolutive (ajout d'interactions digitales en surcouche) et de le rendre traçable (consultation du document, lu jusqu'où, combien de fois, par qui etc...).

[Keeex](#), société marseillaise, est le leader de la protection embarquée dans les fichiers et a développé un procédé unique et internationalement breveté permettant de sceller des preuves inviolables dans tous types de documents afin de les rendre facilement vérifiables.



Vous souhaitez en parler ?

ARGO
Pierre Addoum 06 51 60 52 74
pierre@ar-go.co

Keeex
Cyprien Veyrat 06 49 40 39 60
cyprien@keeex.net

Scannez-moi pour accéder à la version augmentée du document !

